

par TZVETAN TODOROV \*

## Le procès de David Rousset et sa signification

DAVID ROUSSET EST NÉ EN 1912, il est mort en 1997. Avant la guerre il milite au Parti socialiste, puis dans les milieux trotskistes. Arrêté pour actes de résistance en avril 1943, il sera envoyé à Buchenwald, d'où il ressortira en avril 1945. De retour en France, il publie deux livres qui connaissent un grand retentissement : *L'univers concentrationnaire* en 1946, couronné par le prix Renaudot, à la fois récit et analyse du système répressif nazi ; et *Les jours de notre mort*, en 1947, qui se présente comme une fiction polyphonique, synthèse de nombreux récits de déportés. Ces deux



David Rousset, lors de son procès  
contre Les Lettres françaises en 1950.

ouvrages imposent pour des années le terme même de « concentrationnaire » et l'image de ce qu'aura été la vie des camps pour un déporté politique. Dans les années suivantes, Rousset poursuit son combat politique (il sera à un moment député à l'Assemblée nationale) et publie d'autres livres d'histoire et de réflexion.

Ce qui rend David Rousset exceptionnel n'est pas qu'il ait été militant, déporté, survivant ou témoin, c'est que c'est lui qui, parmi toutes les anciennes victimes, engage en 1949 le combat politique contre les camps existant encore à ce moment-là.

Je rappelle les événements dans leurs grandes lignes. Un réfugié politique soviétique, Viktor Kravtchenko, publie en 1946 *J'ai choisi la liberté*, récit de sa vie et tableau de la société soviétique ; le livre connaît un immense succès et sera traduit en France, malgré

---

\* Philosophe, historien.

quelques pressions hostiles, en 1947. La presse communiste se déchaîne contre lui; Kravtchenko intente un procès en diffamation aux *Lettres françaises*, en la personne de leur directeur Claude Morgan et du journaliste André Wurmser; le procès a lieu au début de 1949. En novembre de cette même année, et en partie sous l'effet de l'« affaire Kravtchenko », David Rousset lance un appel aux anciens déportés des camps nazis pour qu'ils enquêtent sur le système des camps en URSS.

Cet appel produit l'effet d'une bombe: les communistes sont fortement représentés parmi les anciens déportés et le choix entre les deux loyautés est déchirant; à la suite de l'appel, de nombreuses fédérations de déportés se trouvent scindées en deux. C'est un acte courageux: il sera immédiatement et violemment attaqué. Ses anciens amis le quittent, jusqu'à son camarade de camp, le communiste allemand Emil Kunder à qui est dédié *Les jours de notre mort*; d'autres changent de trottoir quand ils le croisent dans la rue. La presse communiste, en particulier de nouveau *Les Lettres françaises*, représentées par leur directeur Claude Morgan et leur rédacteur en chef Pierre Daix, couvre Rousset d'injures, ce qui l'amène à lui intenter un procès en diffamation, qu'il gagne (Margarete Buber-Neumann reviendra y témoigner). Ses anciens amis de gauche le répudient. Sartre et Merleau-Ponty signent dans *Les Temps Modernes* (en janvier 1950) un article intitulé « Les jours de notre vie », dans lequel ils coupent les ponts avec l'ancien camarade. « La vérité est que même l'expérience d'un absolu comme l'horreur concentrationnaire ne détermine pas une politique », écrivent-ils, justifiant ainsi leur refus de condamner l'Union soviétique – et fournissant une accablante illustration de l'irresponsabilité politique chez les intellectuels français les plus en vue à l'époque. L'issue du procès est ambiguë: *Les Lettres françaises* seront condamnées, mais à des peines dérisoires, sans proportion avec celles que demandaient les plaignants. De toutes les façons, le destinataire principal de ces procès est, plutôt que la justice, l'opinion publique française; or celle-ci reste partagée. Le prestige de l'Union soviétique et du communisme en sort à peine entamé.

On ne lit plus aujourd'hui le compte rendu de ce procès comme on devait le faire il y a soixante ans. Tout le monde sait bien maintenant que ce qu'affirment Kravtchenko, Rousset et les nombreux témoins qu'ils font défiler à la barre est entièrement vrai. La question devient plutôt: Comment se fait-il que les récits bouleversants des anciens pensionnaires du Goulag, la lecture des documents soviétiques concernant les purges et les camps n'aient pas impressionné davantage juges et public? En quoi consiste le système de défense, apparemment assez efficace, des prévenus communistes et de leurs avocats (notamment M<sup>e</sup> Nordmann, présent dans les deux procès)? Car, le rapprochement des comptes rendus des deux procès permet de l'établir, c'est bien d'un système qu'il s'agit, fondé sur deux affirmations incompatibles entre elles, mais visant toutes deux à innocenter les accusés et, au-delà, l'Union soviétique: ce que disent nos accusateurs est faux, car il ne s'est rien passé; ce qu'ils disent est vrai, mais il n'y a pas lieu de s'en émouvoir.

Pour prouver que les camps n'existent pas, on commence par jeter le discrédit sur les témoins à charge. « Il s'agissait d'abord de disqualifier le témoin, ensuite de le désarçonner, enfin de marquer le coup pour la presse », se souvient Pierre Daix, vingt-cinq ans plus tard. Tous ces témoins souffrent d'abord d'un gros handicap : ils ne sont pas français ! Nous n'allons tout de même pas, nous autres bons Français, écouter les leçons d'un étranger comme Kravtchenko, s'exclame Morgan. Au cours du procès Rousset, il provoque un incident avec Alexander Weissberg, qui doit témoigner en allemand : c'est écœurant, s'écrie-t-il, de voir des Allemands juger l'héroïque Union soviétique. Weissberg lui rappelle poliment que, d'abord, il est peu conforme à l'internationalisme communiste de récuser une personne parce qu'elle appartient à telle nation ou à telle race ; ensuite, qu'il n'est pas allemand mais juif autrichien, et que toute sa famille a été assassinée par les nazis. Pour ceux qu'on ne peut associer à l'Allemagne (les communistes ne faisant aucune différence entre Allemands et nazis), on a le recours, à peine moins compromettant, à l'Amérique : ils ont été payés par les Américains, ce sont des valets de l'impérialisme.

Enfin, tous les anciens déportés du Goulag deviennent suspects du fait même qu'ils sont capables de venir témoigner à Paris : ils ont donc quitté l'Union soviétique, leur ancienne patrie (de naissance ou d'adoption), souvent aussi le Parti communiste ; ce sont par conséquent des traîtres. Or que vaut la parole d'un traître ? À ce prix, bien sûr, aucun témoignage ne serait jamais possible et seuls les morts auraient le droit de parler d'assassinats.

Quand ils ne jouent pas sur l'esprit patriotard et xénophobe, les accusés se servent d'un autre sophisme dont ils choisissent d'ignorer la faille : ils présupposent que coexistence vaut identité. Toute association d'un témoin ou de ses paroles avec un personnage compromettant est censée rendre son témoignage suspect. Qu'il y ait des camps en Russie est faux, car Hitler l'a dit aussi ; que les Russes aient fusillé les officiers polonais à Katyn est faux, puisque Goebbels l'a affirmé également. Tel livre a paru dans une maison d'édition qui a publié également Maurras ; tel auteur a écrit dans un journal où l'on peut lire aussi un auteur anti-soviétique : voilà qui rend une déposition irrecevable ! Margarete Buber-Neumann, forte de son expérience des camps soviétiques *et* des camps nazis, vient témoigner aux deux procès. Son ex-mari était un traître, hurle M<sup>e</sup> Nordmann, un renégat, un trotskiste, un espion allemand ! (Heinz Neumann, dirigeant communiste allemand, qui a fui la prison et la mort dans son pays natal, a été fusillé dans les prisons du NKVD en Union soviétique.) Pourquoi a-t-elle alors été enfermée à Ravensbrück ? Sans doute parce qu'elle l'a demandé elle-même ! son témoignage est donc sans valeur. Rousset affirme la même chose qu'un autre auteur, lequel peut être suspecté de sympathies avec d'anciens nazis, remarque Wurmser ; donc Rousset, rescapé des camps, est en fait un nazi.

À ces témoins douteux, les communistes accusés opposent d'autres, qu'ils ont eux-mêmes fait venir. Ceux-ci sont des Français, ce qui est déjà un immense avantage. Ils connaissent les accusés : de bons Français pour commencer, de braves résistants, ils ne

peuvent faire de mal ni mentir (le tribunal les suivra sur ce point dans sa sentence). *Les Lettres françaises*: un bon journal qui a combattu le fascisme; il ne saurait dire faux. Certains des témoins ou des accusés sont allés en URSS, pour une semaine ou deux. Il est vrai qu'ils ne parlaient pas le russe, mais ils ont bien vu que tout le monde y était heureux, les enfants chantaient, les ouvriers étaient riches, les kolkhozes opulents: parole de résistant!

Après tout, à quoi bon s'embarrasser de témoins? Les accusés savent qu'il n'y a pas de camps en URSS parce qu'il est impossible qu'il y en ait: point à la ligne. Ils choisissent donc de rire en écoutant les litanies des anciens déportés, qui énumèrent meurtres, tortures, souffrances infinies. « Ces faits ne me semblent pas sérieux », juge gravement Daix. « Qu'il nous raconte Cendrillon, cela aura davantage de vraisemblance! » jubile Morgan. C'est un roman, un conte de fée, enchaîne Wurmser. C'est impossible, car l'Armée rouge a vaincu les nazis. Car autrement Staline ne vaudrait pas mieux que Hitler. Ou tout simplement, selon la réplique devenue fameuse de Jean Laffite, autre témoin communiste: « Si vous me demandiez: "Si votre mère était un assassin, est-ce que vous allez la condamner?", je vous répondrais: "Monsieur, ma mère est ma mère et ne sera pas un assassin" ».

Pourtant les mêmes, ou leurs alliés, affirment aussi: oui, les camps et les purges ont bel et bien existé, mais il ne faut pas en faire une histoire. D'abord parce que de telles mesures étaient indispensables. Les purges des années trente? Devant la menace hitlérienne, il fallait liquider la cinquième colonne, conclut froidement Joliot-Curie, prix Nobel de physique. Les camps? Il est normal que les voleurs de pomme soient contraints d'aider à la construction des routes, déclare sans rire le dessinateur Jean Eiffel. Où voulez-vous mettre les ennemis sinon dans un camp? (À quoi Buber-Neumann et Rousset répliquent que tel était exactement le raisonnement de Hitler: liquider ou enfermer les « ennemis » et les « réduire » par le travail.) Enfin, on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs: l'Inquisition n'enlève rien à la grandeur du christianisme, disait Malraux pour justifier les procès de Moscou, du temps où il était stalinien; la terreur ne diminue pas la Révolution française et il ne faut pas la regretter, ajoutent maintenant les historiens communistes; il en va de même pour la terreur stalinienne.

Les camps existent bel et bien en URSS et on peut le regretter, déclarent d'autres, ou les mêmes; mais la situation dans d'autres pays n'est guère plus brillante. Telle sera la position de Sartre, Merleau-Ponty, Claude Bourdet (les compagnons de route sont plus dangereux que les membres du Parti, car bénéficiant d'une plus grande confiance auprès du public): ce qui se passe en Union soviétique n'est rien comparé aux souffrances dans les colonies françaises, ou dans les prisons en Grèce ou en Espagne. Les républicains espagnols assignés à résidence en Corse valent tous les prisonniers du Goulag! L'impérialisme américain reste l'ennemi principal.

Les camps soviétiques existent peut-être, mais ce n'est pas le moment d'en parler: la vérité serait aujourd'hui peu utile, voire nuisible. À quoi servirait une telle révélation? À séparer

davantage les Alliés, donc à augmenter les risques de guerre. À nuire au prestige de l'Urss, patrie du socialisme et de la justice. À décourager les ouvriers français dans leurs justes luttes. La vérité n'est bonne à dire qu'à certains moments, à certaines personnes, dans certains buts : elle ne doit pas être chérie comme telle.

On reste consterné devant ces arguments qui semblent sortir du chapitre «Paralogismes» d'un manuel de logique ou s'inspirer d'un machiavélisme de bazar. D'un côté, toute la question de la vérité historique et juridique se trouve escamotée ; on discute – de manière combien indigente – de la vertu et du vice des accusateurs ou des accusés ; or une telle discussion ne permet guère des conclusions sur le vrai et le faux. De l'autre, on fait bon marché de la vérité, en lui préférant l'objectif du moment.

Le choix de Rousset – porter sur la place publique le débat sur les camps – reste le bon : le meilleur, sinon le seul moyen de les combattre, c'est d'en révéler l'existence, de diffuser de l'information les concernant (on sait à quel point l'administration nazie comme celle du Goulag s'emploie à cacher cette information). Par conséquent, ceux qui choisissent d'ignorer la vérité, comme Daix et Morgan, ou l'admettent, mais pensent qu'il vaut mieux la taire, comme Sartre et Merleau-Ponty, participent activement au maintien des camps et en portent une part de responsabilité.

L'appel de David Rousset marque, en France, la fin d'une période où l'ignorance des camps était excusable. C'est pourquoi je n'hésiterai pas à dire qu'une Germaine Tillion, ancienne résistante et déportée, était du bon côté en s'associant à cet appel, et une Marguerite Duras, ancienne résistante, du mauvais, en le condamnant et en lui préférant la fidélité au P.c. Ces jugements de valeur n'ont rien d'arbitraire.

Dans son appel, Rousset avait réussi à dire l'essentiel, et tout d'abord que les camps transcendent le relativisme ambiant ; ils ne sont pas mauvais d'un point de vue et bons de l'autre, ils incarnent, la chose est suffisamment rare pour qu'on y insiste, un mal extrême. «Le malheur concentrationnaire est sans commune mesure avec tous les autres ; c'est le plus grand malheur que l'homme puisse connaître.» Il comprend, de plus, qu'un régime qui organise des camps ne peut être jugé indépendamment de ce fait ; loin d'être un accident, les camps révèlent la nature profonde du totalitarisme, ils «ne se présentent plus comme une excroissance pathologique mais comme l'expression de rapports normaux, comme le développement naturel d'une société nouvelle.» Ce qui implique qu'il n'y a pas de différence radicale entre camps nazis et camps soviétiques, malgré d'évidentes différences d'organisation : pas de chambre à gaz ici, pas de rééducation politique là, etc. Les camps se moquent des justifications idéologiques qu'on donne à leur existence ; la souffrance des hommes y atteint un tel degré que les différences philosophiques pâlisent et s'affirme la communauté de l'expérience, ce que Rousset appelle «l'expérience décisive».

Rousset ne se contente pas de lancer un appel, il passe aussitôt à l'acte. Au mois de janvier 1950, il fonde, avec un groupe d'anciens déportés, une Commission internationale

contre le régime concentrationnaire (la CICRC), qui doit enquêter sur les camps de concentration toujours en activité – où qu'ils se trouvent. Les convictions politiques, religieuses ou philosophiques des fondateurs sont des plus variées; seules les réunissent l'expérience commune, d'avoir été enfermés dans les camps nazis, et la conviction commune que dans le monde où ils habitent la plus grande urgence est de faire disparaître les autres camps. Devant le refus des autorités soviétiques d'accéder à sa demande d'enquêter dans leur pays, la Commission convoque, en 1951, une séance publique à Bruxelles au cours de laquelle un tribunal d'honneur, composé de personnalités de divers pays (Germaine Tillion représente la France) établit l'état des connaissances sur le système concentrationnaire soviétique; Rousset y joue le rôle de procureur public.

Dans les années qui suivent, jusqu'en 1961, la Commission engage de nombreuses activités. Sans le savoir, Rousset a inventé le principe des ONG, les organisations non gouvernementales, qui agissent hors le cadre des États mais exercent une pression sur ceux-ci en faisant appel à l'opinion publique. Il est vrai que la division du monde en deux camps antagonistes, l'atmosphère de guerre froide ne favorisent pas alors l'action de tels organismes «humanitaires», comme nous les appelons aujourd'hui. Mais cela n'arrête pas Rousset, et la commission se met au travail. Il faut tout d'abord constituer une documentation fiable: des milliers de témoins sont interrogés, leurs récits analysés et confrontés les uns aux autres; des documents sont collectés, traduits et publiés. À partir de là, l'action publique devient possible: interpellier les gouvernements, déposer des plaintes auprès des tribunaux, informer la presse. Ce que Rousset a constitué, c'est un peu Amnesty International avant la lettre; ses nombreuses interventions porteront leurs fruits, en particulier dans les pays «capitalistes».

Rousset consacre avec abnégation douze ans de sa vie à la poursuite de cette tâche. Le travail des membres de la Commission est pourtant doublement ingrat. Ne disposant pas de moyens financiers, ils ne peuvent compter que sur l'action bénévole, chacun étant par ailleurs obligé de gagner sa vie; les réunions se tiennent à la cuisine, dans l'appartement de l'un ou de l'autre. En même temps, dans la presse «progressiste», les voix les plus écoutées par l'opinion publique les couvrent d'opprobre: ce sont des agents des Américains! des ennemis de la paix! des fieffés menteurs! Pour poursuivre, il faut savoir rester insensible au flot de calomnies et d'injures qui se déversent sur eux, accepter de voir les anciens amis se détourner, ou de recevoir l'appui de ceux que l'on n'estime pas. Certains jours même chez les plus décidés le doute s'introduit, et aussi la tentation bien compréhensible de renoncer à un combat apparemment désespéré. Rousset et ses amis restent, comme tous les autres hommes, «constamment paralysés par nos affections ou nos haines qui savent trouver dans l'ambiguïté des choses tant de subtiles raisons pour farder nos lâchetés.» S'ils continuent d'agir, c'est parce que, marqués au plus profond de leur être par leur expérience douloureuse de déportés, ils savent que «là où sonne le glas concentrationnaire, il sonne pour eux». Malgré tous les inconvénients, cela leur donne le sentiment d'accomplir l'œuvre la «plus nécessaire et plus salubre depuis la dernière guerre».

S'il avait voulu se soucier avant tout de lui-même, Rousset aurait passé le reste de sa vie à se remémorer son passé, à panser ses plaies, à nourrir son ressentiment à l'égard de ceux qui lui avaient infligé une offense inoubliable. En privilégiant le souci pour autrui, il choisit de transformer l'expérience passée en raison d'agir dans le présent, à l'intérieur d'une situation nouvelle dont il n'est pas un acteur, qu'il ne connaît que par analogie ou de l'extérieur. C'est ainsi qu'il comprend son devoir d'ancien déporté, et c'est pour cela qu'il s'adresse en priorité – cela est essentiel – à d'autres anciens déportés. « Vous ne pouvez refuser ce rôle de juge, leur dit-il. C'est précisément votre tâche la plus importante à vous, anciens déportés politiques. [...] Les autres, ceux qui ne furent jamais concentrationnaires, peuvent plaider la pauvreté de l'imagination, l'incompétence. Nous sommes, nous, des professionnels, des spécialistes. C'est le prix que nous devons payer le surplus de vie qui nous a été accordé ». C'est le devoir des anciens déportés que d'enquêter sur les camps présents. Contrairement à ce que préconisent Sartre et Merleau-Ponty, c'est dans cette expérience essentielle que se fondent les bons choix politiques – cette expérience qui leur a inoculé ce que Rousset appelle la « folie de la vérité et de la justice ».

Ceux qui voient juste ne sont pas toujours récompensés de leur vivant. En ce qui concerne les camps communistes, Rousset avait tout compris et tout dit en 1950 ; le résultat est qu'il sera ostracisé pendant des décennies par ses compatriotes. Non seulement les camps se perpétuent en URSS jusqu'aux années quatre-vingt, et en Chine bien au-delà, mais une bonne partie de l'intelligentsia française, destinataire immédiat de l'appel de Rousset, garde intact son attachement à l'idéal communiste pendant une bonne vingtaine d'années : le maoïsme Rive gauche est postérieur à l'appel de Rousset. Pourquoi ce *J'accuse* du vingtième siècle n'a-t-il pu être entendu comme l'autre, pourquoi a-t-il fallu attendre tout ce temps, et les écrits de Soljenitsyne, pour oser regarder la vérité en face ? À tout moment de l'histoire, on n'entend que ce qu'on veut entendre<sup>1</sup>.

1. On trouvera de plus amples développements concernant le combat et le destin de David Rousset dans mon ouvrage, *Le siècle des totalitarismes*, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2010.

# BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE SOCIALE

B  
I  
B  
L  
I  
O  
T  
H  
È  
Q  
U  
E  
  
◦  
  
D  
,  
  
H  
I  
S  
T  
O  
I  
R  
E  
  
S  
O  
C  
I  
A  
L  
E

## **COMMUNISME - SOCIALISME - SYNDICALISME**

HISTOIRE POLITIQUE  
HISTOIRE DU TRAVAIL  
HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Collections spécialisées anciennes et récentes  
d'ouvrages, revues, journaux, archives et dossiers  
sur la vie politique et sociale en France et dans le monde,  
sur l'histoire du communisme, du socialisme et du syndicalisme

**Consultation de la presse en libre-service**

Aide personnalisée à la recherche sur place, par mail, par téléphone  
Consultation sur place uniquement

\*

**Ouverture au public**

*Accès libre*

lundi au jeudi : 13 heures - 17 heures  
vendredi : 13 heures - 16 heures

*Sur rendez-vous*

lundi au vendredi : matin



**BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE SOCIALE**

4 avenue Benoît-Frachon - 92023 Nanterre CEDEX  
Téléphone : +33 [0]1 46 14 09 32 - Télécopie : +33 [0]1 46 14 09 25  
bibliotheque@souvarine.fr

**[www.souvarine.fr](http://www.souvarine.fr)**

F  
O  
N  
D  
A  
T  
I  
O  
N  
  
◦  
  
B  
O  
R  
I  
S  
  
S  
O  
U  
V  
A  
R  
I  
N  
E